

Journée internationale des Droits de la Femme

8 MARS 2015



Alors que la Droite n'a eu de cesse de maltraiter les femmes en menaçant le droit à l'avortement jugé peu lucratif pour l'hôpital public, en supprimant les services départementaux des droits des Femmes, en supprimant les moyens alloués aux organismes de lutte pour les droits des Femmes, depuis l'élection de François Hollande, l'égalité est au cœur de toutes les politiques publiques menées : la loi du 4 août 2014 est ainsi entièrement dédiée à l'égalité réelle entre les Femmes et les Hommes.

MOBILISATION GENERALE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : la protection des victimes

- Généralisation du téléphone Grand Danger
- Signature du Protocole « Main courante » pour rappeler que la plainte est la règle
- Renforcement de l'ordonnance de protection pour une mesure d'éloignement immédiate du conjoint violent
- Saisine du haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes contre le harcèlement de rue et dans les transports
- Création de 1650 solutions d'hébergement d'urgence pour les femmes violentées d'ici à 2017

MESURES POUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE : l'égalité professionnelle dans le droit commun de la négociation salariale

- Soutien à l'entreprenariat féminin (fonds de garantie)
- Lutte contre les inégalités salariales, les temps partiels subis et le travail précaire
- Nomination de 40% de femmes aux emplois supérieurs dans la fonction publique
- Respect des exigences d'égalité professionnelle pour pouvoir accéder aux marchés publics
- Réactualisation du diagnostic et du plan d'action pour l'égalité dans chaque entreprise chaque année dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire

RENFORCEMENT DES DROITS DES FEMMES : le volontarisme politique transposé en obligations juridiques

- Garanties contre les pensions alimentaires impayées
- Partage du congé parental à égalité entre les deux parents
- Renforcement des pouvoirs du CSA pour lutter contre les stéréotypes
- Accès à l'avortement amélioré et facilité : prise en charge financière, formalisation d'une procédure entre 10 et 12 semaines et plans régionaux d'accès à l'IVG
- Remboursement intégral de la contraception pour les mineures de plus de 15 ans

PARITE DANS TOUTES LES SPHERES DE LA SOCIETE : vers une égalité effective

- Parité totale dans les Conseils Départementaux par la mise en place d'un scrutin bi-nominal paritaire dès les 22 et 29 mars 2015
- Pénalités doublées à l'encontre des partis politiques ne respectant pas la parité aux élections législatives
- Parité dans les Assemblées locales entre la tête de l'exécutif et le 1er Adjoint ou le Vice-Président
- Féminisation des instances de direction des fédérations sportives avec 25% d'adhérentes



«La liberté et la dignité des Femmes, ce n'est pas l'engagement d'une journée, ce n'est pas même celui d'une année. C'est celui de tout un mandat exercé au nom du peuple français».
François Hollande.